



L'assurance internationale pour vos projets à l'étranger.

Votre assurance pour toutes vos demandes de **visa long séjour, visa résident, visa PVT ou étudiant.**

Votre séjour à l'étranger protégé en cas d'accident et d'imprévu

Mondassur vous propose une assurance adaptée à vos besoins avec une couverture médicale pour le monde entier à un tarif compétitif : **GoldVisa**

Nos points forts :

Sécurité

- Assurance frais de santé y compris Covid-19 pour **toutes les destinations dès le 1^{er} euro dépensé**
- **Assurance à la carte avec 2 formules de couverture:** GoldVisa Access et GoldVisa Safe
- Couverture dans le monde entier y compris lors de **séjours en France et de vos vacances à l'étranger**

Réactivité

- **Prise en charge directe** de l'hospitalisation
- Plateforme d'assistance médicale disponible **24h/24 et 7 jours/7** dans le monde entier
- Formalités d'adhésion rapides avec **confirmation par email**

Qualité de service

- Possibilité d'envoyer en ligne vos demandes de remboursements
- **Réponse à vos emails** sous 24h ouvrés

**2 Niveaux de remboursement pour les soins effectués à l'étranger ou en France'
selon le choix de la formule : GoldVisa Access ou GoldVisa Safe**

	GoldVisa Access	GoldVisa Safe
Plafond Global /An /Bénéficiaire	15 000 €	30 000 €
Hospitalisation /Bénéficiaire	2 800€	4 200€
Médecine Courante /An /Bénéficiaire	1 200€	2 000€

Les plafonds de remboursement par option sont détaillés à la page suivante.

	Dans votre pays d'expatriation	Dans le pays d'origine*	Dans le monde entier **
Hospitalisation	✓	✓	✓
Médecine courante	✓	✓	✓
Pharmacie	✓	✓	✓

* dans le pays d'origine de l'adhérent pour les séjours (voyages, vacances) inférieurs à 60 jours consécutifs (90 jours en France)

** pour les frais médicaux à prodiguer d'urgence lorsqu'ils font suite à un accident ou à une maladie inopinée nécessitant une intervention chirurgicale ou un traitement médical ne pouvant pas attendre le rapatriement dans le pays de résidence – séjours inférieurs à 60 jours consécutifs



Vos Garanties Frais Médicaux

	GoldVisa Access	GoldVisa Safe
Plafond Global/ an/ bénéficiaire	15 000 €	30 000 €
HOSPITALISATION MEDICALE & CHIRURGICALE		
• Honoraires et frais chirurgicaux	100% limité à 2 800€/ hospitalisation	100% limité à 4 200€/ hospitalisation
• Frais de séjours en soins normaux	100% limité à 80 €/ jour	100% limité à 140 €/ jour
• Frais de séjours en soins intensif	100% limité à 170 €/ jour	100% limité à 280 €/ jour
• Radiologie, Imagerie médicale avancée	100% limité à 1 400 €/ hospitalisation	100% limité à 1 400 €/ hospitalisation
• Analyses, travaux de laboratoire		
• Pharmacie prescrite		
• Consultation et soins en ambulatoire	100% limité à 80 €/ acte	100% limité à 170 €/ acte
• Transport du malade en ambulance	100% limité à 30 €/ transport	100% limité à 55 €/ transport
• Chambre privée	Prise en charge dans la limite des frais de séjour	
MATERNITE		
• Hospitalisation liée à l'accouchement	Prise en charge dans le poste Hospitalisation pour les visas PVT	
MEDECINE COURANTE		
	Plafond limite de 1 200€	Plafond limite de 2 000€
• Consultations Médecins généralistes	80% limité à 55€/ acte	90% limité à 55€/ acte
• Consultations Médecins spécialistes	80% limité à 85€/ acte	90% limité à 85€/ acte
• Radiologie, Imagerie médicale avancée	80% FR	90% FR
• Analyses, travaux de laboratoire		
• Kinésithérapie (suite à l'hospitalisation prise en charge)		
• Appareillage (suite à l'hospitalisation prise en charge)		
• Pharmacie prescrite	80% FR	90% FR

FR : frais réels Après entente préalable pour l'hospitalisation, actes d'un montant supérieur à 350€ ou actes en série

Vos Garanties Assistance & Protection Personnelle

ASSISTANCE RAPATRIEMENT & RESPONSABILITE CIVILE & PROTECTION JURIDIQUE
• Rapatriement médical par les centres d'assistance et transport de l'assuré au centre médical
• Rapatriement du corps en cas de décès
• Transport médical urgent
• Conseils médicaux
• Responsabilité civile (dommages corporels, matériels et immatériels) jusque 5.000.000€ (1.500.000€ aux USA)
• Défense pénale et recours : 30.000 € (16.000€ aux USA)

Garanties assistance jusque 80 ans & Responsabilité Civile, Protection Personnelle jusque 70 ans

Vos Garanties Décès en cas d'Accident

	GoldVisa Access	GoldVisa Safe
Capital décès*	25 000 €	25 000 €
Capital décès (70-75 ans)	12 000 €	15 000 €
Capital Invalidité absolue et définitive*	25 000 €	25 000 €

* jusque 70 ans

Partez vivre en toute sérénité à l'étranger.

1. Pourquoi souscrire Goldvisa ?

L'Assurance GoldVisa est une assurance santé internationale pour vous couvrir dans le monde entier. Elle est particulièrement adaptée aux personnes vivant en Thaïlande, au Vietnam, au Sénégal, au Maroc, en Espagne ou au Portugal.

Vous bénéficiez d'une couverture maladie dans le monde entier pour vous aider en cas d'imprévu et vous couvrir en cas d'assistance rapatriement.

GoldVisa répond aux exigences d'obtention de visas de long séjour pour résidents étrangers et de programme vacances travail.

2. Comment êtes-vous remboursé ?

TYPE DE SOINS	JE DEPENSE:	JE SUIS REMBOURSE :	À MA CHARGE :
CONSULTATION SPECIALISTE	70€	63€	7€
SCANNER	250€	225€	25€

TYPE DE SOINS	COUT :	L'ASSUREUR PREND EN CHARGE :	À MA CHARGE :
HOSPITALISATION CHIRURGICALE 2 JOURS	2 200 €	2 200€	0€

*Formule GoldVisa Safe

3. Combien cela coûte-il ?

- Exemples de tarifs par mois (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile, décès et protection juridique inclus)

PERSONNE(S) À ASSURER	GoldVisa Access	GoldVisa Safe
Louis, 57 ans, s'expatrie en Thaïlande	109€	125€
Christine, 70 ans, part vivre au Maroc	158€	182€
Jacques, 67 ans, s'expatrie au Portugal	148€	170€
Marie, jeune retraitée de 62 ans, s'installe à l'île Maurice	129€	149€
Amandine, 24 ans, part en PVT en Argentine	53€	61€

Conditions de Souscription

Comment souscrire l'assurance GoldVisa ?

Les formalités sont réduites au minimum et comprennent les étapes suivantes:

1. Souscrire directement en ligne ou envoyer le **bulletin d'adhésion** par email ou courrier rempli avec le questionnaire de santé
2. Joindre une copie de **votre passeport et votre RIB** pour la mise en place des remboursements
3. Indiquer le **mode de paiement** souhaité

Qui peut bénéficier de l'assurance GoldVisa ?

Toute personne vivant ou partant vivre en dehors de son pays d'origine, peu importe la durée de séjour à l'étranger. Que vous soyez retraité, étudiant, indépendant, artisan...etc., vous pouvez bénéficier de l'assurance GoldVisa.

Quelles sont les conditions de souscription ?

- Les garanties prennent effet à réception du bulletin de souscription, du questionnaire médical, d'un relevé d'identité bancaire, d'une copie du passeport, du règlement des cotisations et après acceptation de l'assureur.
- Le bénéficiaire du contrat est assuré dès son inscription :
 - **immédiatement** pour soins et hospitalisation dus aux accidents et aux maladies inopinées,
 - après **3 mois** pour tous les autres soins maladie et hospitalisation,
 - après **10 mois** pour une maternité.

Ces délais peuvent être supprimés si une assurance maladie était souscrite auparavant et résiliée depuis moins d'un mois, sauf pour la maternité.

- Le contrat est souscrit pour une année **renouvelable par accord tacite** et peut être dénoncé avec un préavis de deux mois selon les garanties du contrat.
- Les cotisations sont **payables trimestriellement, semestriellement ou annuellement** par virement bancaire, par chèque français, par carte bancaire Visa ou Mastercard, ou par prélèvement automatique (à partir d'un compte européen uniquement).

Après votre adhésion, nous vous envoyons votre certificat d'adhésion, votre carte d'assuré et appel de cotisation et vous expliquerons en détail le fonctionnement de votre assurance afin de pouvoir obtenir les prises en charge nécessaires pour vos frais médicaux.

Comment fonctionne la prise en charge de l'hospitalisation ?

- L'hôpital est librement choisi par le bénéficiaire.
- Le bénéficiaire a accès **24h/24h et 7 jours sur 7** à une plateforme de prise en charge hospitalière et de remboursement.
- Le bénéficiaire ne doit faire aucune avance de frais pour l'hospitalisation. L'assureur prendra en charge le paiement direct selon les conditions du contrat.

Comment fonctionnent les remboursements des frais médicaux courants ?

- L'ensemble des frais médicaux engagés est remboursé **sur la base des frais réels dépensés** par le bénéficiaire du contrat (sous réserve des exclusions et plafonds de garanties prévus au contrat).
- Le médecin (généraliste et spécialiste) et les praticiens médicaux sont **librement choisis** par le bénéficiaire.
- Les **remboursements** des frais médicaux sont faits sur factures acquittées très rapidement, par virement bancaire. Les remboursements de soins de santé **peuvent être demandés en ligne via notre service « EasyClaim »**.

Comment obtenir le remboursement de vos soins ?

Plateforme médicale accessible 24h/24 et 7j/7 et envoi de vos demandes de remboursement directement en ligne.

Nos conseillers sont à votre disposition pour toute question ou évolution de votre contrat et vous répondent sous 24h ouvrés.